



# COMMUNIQUÉ

## Pour diffusion immédiate

### SERGE MÉNARD PRÉSENTE UN PROJET DE LOI POUR PROTÉGER LES SOURCES JOURNALISTIQUES

Ottawa, le mardi 17 avril 2007 – Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique et Protection civile, le député de Marc-Aurèle-Fortin, **Serge Ménard**, présente aujourd'hui un projet de loi qui vise à modifier la *Loi sur la preuve au Canada* et ainsi mieux protéger les sources journalistiques.

« Ce projet de loi permettra de mieux protéger les journalistes dans leur pratique. Il vise à fournir aux juges des balises qui viendront encadrer la divulgation des sources journalistiques ou encore des documents que les journalistes et les médias ont en leur possession. Il s'agit sans contredit d'un plus pour la liberté de la presse », a déclaré **Serge Ménard**.

Sous certaines réserves, le projet de loi du Bloc Québécois ferait en sorte qu'on ne pourrait contraindre un journaliste à divulguer l'identité de sa source ou encore à communiquer des renseignements et des documents qui permettraient de l'identifier. Ainsi, un juge ne pourrait ordonner à un journaliste de divulguer sa source que s'il estime que des conditions bien précises sont réunies.

Le projet de loi prévoit également des conditions strictes pour l'émission des mandats de perquisition dans les locaux des médias et prescrit que ceux qui participent à de telles perquisitions doivent garder confidentielle toute information acquise lors de l'exécution du mandat, jusqu'à ce qu'un juge en décide autrement après avoir entendu les parties.

« Actuellement, la jurisprudence et les droits garantis par la Charte font office de balises. Il existe donc une zone grise qui peut donner naissance à des interprétations divergentes. C'est pour remédier à cette situation que le Bloc Québécois veut modifier la *Loi sur la preuve au Canada* et y inclure des balises sur lesquelles les juges devront appuyer leurs décisions », a conclu **Serge Ménard**.

– 30 –

Renseignements :

Frédéric Lepage, attaché de presse  
Aile parlementaire du Bloc Québécois  
Tél. : 613 947-2495  
Cell. : 613 294-2066  
[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)